



Automne 2010



Crédit photo CCVE

Édito

L'automne est marqué par les vendanges, mais c'est aussi le bilan de la saison estivale, et le temps de réflexion pour finir l'année et préparer celle qui s'annonce.



Thierry DAYRE,
Président du Val d'Eygues

Cet automne c'est aussi celui de la réforme des retraites, après celle de la fiscalité.

Cet automne, c'est aussi, et surtout, une société ébranlée de toute part où règne le syndrome permanent de la peur. La peur du chômage, la peur du lendemain, la peur de l'insécurité, la peur de vivre, la peur de mourir, la peur des autres, la peur de parler, la peur d'espérer, la peur d'avoir trop peur.

Chacun de nous : vieux, jeunes, travailleurs, retraités, chômeurs, enfants, adolescents, parents, devons résister ensemble à ne pas nous laisser chloroformer par cette peur et par ceux et celles qui la chouchoutent et l'utilisent.

La fatalité est mauvaise conseillère, il faut cesser de regarder l'écran mais s'engager pour apporter sa pierre, son geste, son action, sa contribution, à

la construction d'une société vivante et sereine où chaque territoire puisse vivre et espérer au cœur des hommes.

C'est dans cet état d'esprit que les élus et agents de la Communauté de communes oeuvrent au quotidien, notamment dans les domaines de la gestion des déchets, du tourisme, de l'économie et du social, comme en rend compte ce numéro.

Les plus petites des actions, entreprises avec enthousiasme et ambition, avec force et courage sur notre territoire, doivent s'inscrire dans cette volonté farouchement enracinée d'entreprendre au service du citoyen, pour que résiste encore et toujours ce fil de vie sur le territoire du Val d'Eygues en Pays de Nyons.

*Bien respectueusement
Thierry Dayre*



Christian CORNILLAC
1er Vice-Président
Maire de Mirabel

Chacun à notre niveau, au quotidien, devons respecter l'importance du tri pour diminuer les tonnages des Ordures Ménagères et augmenter celui des Collectes Sélectives et à terme nous protégerons mieux notre environnement.

Bravo à ceux qui ont compris l'importance de ces gestes, néanmoins, encore beaucoup d'incivismes sont à déplorer dans ce domaine.

Le respect de notre territoire, pour demain, passe par la maîtrise de nos déchets et l'importance financière que cela peut engendrer.

Dans ce numéro

- GESTION DES DÉCHETS *page 2*
- COLLECTE SÉLECTIVE *page 3*
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET TOURISTIQUE *page 4*
- ACTION SOCIALE *page 4*

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Le rôle du gardien de la déchèterie intercommunale

Pour garantir un service de qualité à nos usagers (habitants et entreprises de la Communauté de communes du Val d'Eygues), la déchèterie intercommunale, Zone Artisanale des Laurons à Nyons, est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Un agent technique et un suppléant sont en charge du gardiennage de la déchèterie, du respect des consignes de tri et de sécurité, ainsi que des demandes d'évacuation des bennes. Le gardien doit :

- veiller à la bonne tenue de la déchèterie,
- établir les statistiques d'apports de déchets par périodes,
- contrôler l'accès au site,
- rappeler les consignes de sécurité et de tri en vigueur sur le site,
- réguler la circulation et le stationnement,
- contrôler la qualité et la quantité des déchets apportés par les usagers,

- refuser les déchets interdits et guider les usagers vers des destinations conformes à la réglementation pour ces déchets,
- assurer l'affichage et la diffusion des documents d'information.

Il lui est interdit de :

- descendre dans les bennes,
- entreprendre des actions de chiffonnage ou de récupération (où d'y collaborer).

Le gardien n'est pas là pour décharger les véhicules ou aider les usagers à décharger (problème de droit et de réglementation). Il appartient aux usagers de prendre leurs dispositions pour décharger leur véhicule.

Les sacs de tri sont arrivés

Le tri des déchets et la collecte sélective sont des actions consistant à séparer et récupérer les déchets selon leur nature pour leur donner une « seconde vie », le plus souvent par le recyclage. Idéal pour le stockage et le transport de vos déchets à l'éco-point, ce sac vous permet de trier au quotidien les matières recyclables dès le premier geste.

Soutenue par Eco-emballage, la Communauté de communes du Val d'Eygues offre à partir du 8 novembre 2010 aux foyers du territoire du Val d'Eygues un sac de tri.

Vous pouvez le retirer aux bureaux de la C.C du Val d'Eygues – Les Laurons – 26110 Nyons aux horaires d'ouverture. Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le vendredi de 9h à 12h. Mais aussi à la mairie de votre commune.

Au plus près des usagers

Malgré un travail pas toujours évident qui comprend des tâches multiples, les deux gardiens de la déchèterie intercommunale donnent le meilleur d'eux-même pour satisfaire les usagers.



Alain BONNAT



Sébastien BARBERO

Les connaissez - vous ?

Nous les croisons tous les jours mais les remarquons uniquement quand nous sommes coincés derrière eux en voiture. Qui sont-ils ?

Ce sont évidemment les agents de collecte, souvent appelés ripeurs.

Pour faire face à l'augmentation constante du volume de déchets (360 kg par an et par habitant), il est nécessaire de mettre en place un dispositif qui garantisse l'enlèvement dans les meilleures conditions d'hygiène, de technicité et d'économie. C'est là qu'interviennent les équipes de collecte composées d'un chauffeur et d'un ripeur, posté à l'arrière d'une BOM (Benne à Ordures Ménagères). Le chauffeur, comme le ripeur, déplace les bacs, les vide, les remet à leurs places et actionne les freins de bacs ou met les chaînes. Chaque bac pèse environ 80 Kg, il y en a entre 130 et 150 dans chaque tournée d'environ 8h pour 100 à 150 Km parcourus, soit entre 9 et 12

tonnes de déchets collectés à manipuler par jour pour un équipage. Ce n'est pas un métier facile. Il s'exerce en extérieur, par tous les temps, sur la voie publique (risque routier, gaz d'échappement des véhicules, bruit) et le travail se déroule en partie de nuit, ce qui génère une perturbation de la vie familiale et sociale ainsi qu'une perturbation des rythmes chronobiologiques (troubles du sommeil et de la vigilance), etc...

«Pourquoi la collecte des ordures ménagères a-t-elle lieu si tôt le matin?»

Ces horaires nous sont «imposés» en centre ville par les difficultés de circulation qui surgissent lorsque la collecte est effectuée plus tard (difficulté pour les autres automobilistes lorsque le camion s'arrête en plein milieu de la rue tous les 50 mètres, et difficulté pour les équipes lorsque le camion ne peut passer dans les petites rues du fait de stationnements gênants de véhicules).

Un agent témoigne : « Entre les conducteurs énervés et les deux-roues qui zigzaguent, le danger est permanent. Se lever tôt et ramasser les poubelles quel que soit le temps n'est pas facile. Il ne faut pas avoir peur de transpirer, de supporter la poussière, le froid humide en hiver (c'est un véritable calvaire !) et les mauvaises odeurs, surtout en été ».

Le bon geste à ne pas oublier

Pour ne pas alourdir la tâche de nos agents, déjà méritants pour être à pied d'oeuvre dès 3h30 chaque matin, tous les jours (y compris le dimanche en période estivale) et par tous les temps : veillez à mettre vos déchets ménagers en sacs et à les jeter dans les containers prévus à cet effet.



Ludovic AUMAGE Eric LASSIAS



Mobareck MOUAISSIA



Olivier PICOD Guy DEBEAUD



**LES AUTOCARS
DU PETIT NICE**

S.A.R.L. CHAUVET

5, rue de Vernejoul - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 35 58 - Fax 04 75 26 17 12

SUPER U
les nouveaux commerçants

TOUTS LES JOURS EN
CONTINU
8h30 - 19h30
DU LUNDI AU SAMEDI

Route d'Orange
26110 NYONS
Tél. 04 75 26 01 21 - Fax : 04 75 26 01 06

location

WANDERS
Décoration - Ventes - Habitat

Wanders Nyons, s'agrandit
ZA des Laurons - NYONS - Tél. 04 75 26 26 16

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui

Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

ZA des Laurons - Route d'Orange - NYONS
Tél. 04 75 26 08 65

L'IMPORTANCE DU TRI

Pourquoi trier ?

Le tri est un des gestes quotidiens les plus simples pour protéger l'environnement. En triant ses emballages, chacun de nous contribue à préserver les ressources naturelles, à économiser l'énergie et à limiter les émissions de CO2.

Il faut rappeler que les ordures ménagères classiques sont mises en décharge, incinérées et parfois compostées. Pour la CCVE, elles sont enfouies au Centre de stockage des déchets ultimes (CSDU) de Roussas. Mais si rien n'est fait pour limiter le volume de déchets enfouis, il faudra créer d'autres sites d'enfouissement ou des incinérateurs. Dans le cadre du contrat avec Eco-Emballages, la Communauté de communes bénéficie de la garantie de reprise des matériaux

triés, grâce aux conventions signées avec chacune des filières (verre, plastique, métal, papier, carton, aluminium) qui se chargeront de les recycler. L'enjeu du tri sélectif est bien plus important que ce que la plupart des gens imaginent...



Qu'est-ce que le recyclage des emballages ménagers ?

Le recyclage des emballages ménagers consiste à récupérer les matériaux et à leur donner une nouvelle vie en fabriquant de nouveaux produits. Ainsi, on évite de puiser dans les ressources naturelles non renouvelables.

De nouvelles habitudes s'imposent

Trier est un geste simple mais qui pèse dans la sauvegarde de notre planète.

Trier permet d'éviter le gaspillage. Pour arriver à recycler nos emballages, il faut impérativement les trier à la source. Sans le tri, le recyclage de nos emballages, journaux et magazines est impossible. Ainsi, pour être recyclés, ceux-ci ne doivent pas être mélangés aux autres déchets. En effet, si cela est le cas, ils se salissent et sont alors irrécupérables. C'est pourquoi la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas et que le geste du tri devienne naturel.

Il s'agit d'un enjeu primordial pour l'avenir de

notre planète. Tout est lié : le tri des déchets, le réchauffement de la planète, les économies d'énergies et de matières premières... Alors, prenons conscience dès maintenant de ces enjeux et faisons des gestes simples, comme trier nos déchets.

De plus en triant correctement, en quantité et en qualité, nous offrons une deuxième vie à nos emballages ménagers. Ainsi, en fonction des matériaux d'emballages les applications sont multiples.

Alors pourquoi jeter ce qui peut être recyclé ?

Les économies du tri

Est-ce que le fait de trier permet d'économiser ?

En effet, il est important de comprendre le montant que chaque contribuable paye pour le ramassage des ordures ménagères. En 2009, la Communauté de communes a fait l'analyse des coûts des déchets ménagers. Il en ressort :

Avec le tri

Le coût des collectes des Ordures Ménagères et du traitement des déchets (déchèterie comprise) s'élève à **1 551 000 €**

Le fait de trier, permet de percevoir des recettes comme : la revente de matériaux issus de la déchèterie et du tri sélectif, des subventions d'Eco-emballages, la Redevance Spéciale et autres recettes divers, qui s'élèvent à 145 000 € (hors TEOM*).

Il reste donc 1 406 000 € à financer par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe figure sur la feuille d'imposition de la taxe foncière au taux de 9.09%.

Sans le tri

Le coût des collectes des Ordures Ménagères sans le tri (déchèterie comprise) passerait à : **1 587 000 €** soit 36 000 € de plus dûs au tonnage supplémentaire à enfouir, assujéti à la TGAP** et à la TVA qui passerait de 5.5% à 19.6%.

Les recettes baisseraient à 79 000 € au lieu de 145 000 € soit 66 000 € de moins. Cette baisse s'explique par la diminution des reventes de matériaux et l'arrêt des subventions d'Eco-Emballage.

Il resterait à financer 1 508 000 € soit 102 000 € de plus qu'avec le tri. La TEOM passerait alors à 9.75% soit une augmentation de 7.26%.

Le saviez-vous ?

Le verre



Le verre est recyclable à l'infini, sans perte de matière, ni de qualité. Le recyclage du verre permet une économie de 100 kg de fuel pour une tonne de verre, soit un tiers d'énergie en moins.

L'aluminium



L'aluminium se recycle totalement pour entrer ensuite dans la composition de vérandas ou de fers à repasser notamment.

Le papier



Pour fabriquer 90 000 tonnes de pâte à papier recyclé, il faut 105 000 tonnes de papier de récupération, ce qui permet de sauver l'équivalent de 420 000 tonnes de bois de forêt.

Le plastique



Dans la grande famille du plastique recyclé, on trouve le PET* qui entre dans la composition des emballages et le PEHD** dont sont faits certains sacs de supermarché.

L'acier



L'acier recyclé est très utilisé dans l'industrie automobile, sous forme de pièces de moteur, de portières de voiture, mais pas seulement, puisque boîtes de conserve et lave-linges en sont issus, aussi.

* Le polyéthylène téréphtalate (PET)

** Polyéthylène haute densité (PEHD)

S'il n'est pas recyclé, il continue à vivre pendant :

PRODUIT	DUREE DE VIE
Une bouteille en verre	4000 ans minimum
Une bouteille en plastique	entre 100 et 1000 ans
Une boîte en aluminium	entre 200 et 500 ans
Une boîte de conserve	entre 100 et 1000 ans
Papier journal	entre 3 et 12 mois



* :TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Impôt local, assis sur le foncier bâti. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur du logement ou du local (pour les professionnels).

**TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Elle s'applique sur le tonnage enfoui non recyclé.

NYONS Nature
Jardinage - Alimentation animale - Vêtements chaussures
Produits ménagers gamme éco, vêtement grande taille "Axone", poterie, déco, chasse...
[DEPOSITAIRE LEGAL DES PERMIS ET CARTES DE PECHE]
FRANCE RURALE 8 Ave de Vercors - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 04 20
Ecrit sous Prélèvement et Remise
Ouvert : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

TERRASSEMENT Du Sud
Laurent André
06 87 42 87 31
Terrassement Du Sud - Quartier Girande
26110 VINSOBRES

PLUMBERIE
SOUDURE INOX
SOLAIRE - GEOTHERMIE
CHAUFFAGE - PHOTOVOLTAIQUE
TOUS TRAVAUX A DOMICILE
DEGOUTTE Joël
Allée Edouard Farnier
ZA des Laurons - 26110 NYONS
Tél. 04 75 26 38 37 - Fax 04 75 28 31 42
Port. 06 88 17 19 71

GARAGE NIEL
RÉPARATION AUTOMOBILES ET POIDS LOURDS
Dominique Niel
RESPONSABLE
06 07 51 95 07
26110 VINSOBRES
Tél. 04 75 27 63 13 • Fax 04 75 27 67 18

SAISON TOURISTIQUE 2010

La tendance positive se confirme malgré un début de saison difficile.

La saison touristique a été globalement positive sur la Communauté de communes du Val d'Eygues, avec une fréquentation généralement constante depuis le début de l'année sauf sur le mois de mai durant lequel une baisse de fréquentation a été enregistrée (dans les Offices de Tourisme et les hébergements) ainsi que pour les 15 premiers jours de juillet.

Pour ce qui est de mai, il faut noter l'absence de week-end prolongé et une météo assez mauvaise. Quant à juillet, il est important de signaler l'effet « coupe du monde » mais aussi le manque d'événementiel, contrairement à l'an passé avec le Tour de France.

Le mois d'août quant à lui a été très

bon, et, ce jusqu'à la toute fin du mois. L'arrière saison s'annonce aussi assez prometteuse cette année.

Les professionnels du tourisme remarquent toutefois une baisse du pouvoir d'achat des visiteurs avec une recherche régulière d'activités gratuites ou à petits prix, de promotions ou d'offres de dernière minute.



Crédit photo : Office de Tourisme de Vinsobres

VOIE DOUCE

La CCVE fait appel aux compétences du CAUE.

Dans le cadre du projet de création d'une **voie de promenade le long de l'Eygues**, depuis la commune de Saint-Maurice-sur-Eygues au sud à Sahune au nord du territoire, la CCVE a décidé de **faire appel au savoir-faire et à l'expérience du CAUE** de la Drôme (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement). Cet accompagnement est apparu indispensable pour l'élaboration d'un document de présentation technique du projet (identification des tracés potentiels, des aménagements à réaliser et analyse des paysages), pour déterminer une enveloppe globale des travaux, et pour apporter un suivi technique jusqu'à la sélection du maître d'œuvre.

Pour rappel, ce projet permettra au pays de Nyons de communiquer sur une nouvelle activité « balade » de pleine nature, et permettra aussi de valoriser les producteurs locaux et les points de vente directe présents le long du parcours.

ZOOM sur l'Office de Tourisme du Pays de Nyons

Dans le courant de l'été, un dysfonctionnement technique a été relevé à l'Office de Tourisme (OT) du Pays de Nyons concernant le comptage des visiteurs (par une cellule placée à l'entrée). Devant l'affluence des visiteurs en période estivale et les chiffres obtenus par cette méthode de comptage, des interrogations sont apparues sur sa fiabilité. Ainsi, suite à des périodes de comptage manuel et une comparaison avec les chiffres habituellement obtenus, l'équipe de l'Office de Tourisme a constaté une importante marge d'erreur. Cela permet donc de reconsidérer à la hausse le nombre de visiteurs accueillis à l'OT (pour 2009 : de 58 400 à 77 870).



L'équipe de l'Office de Tourisme du Pays de Nyons
Crédit photo : Mairie de Nyons

De ce fait, l'Office de Tourisme du Pays de Nyons pourrait alors passer premier Office de Tourisme de la Drôme en terme de fréquentation, une nouvelle bien réjouissante pour le tourisme en Pays de Nyons!

OPERATION RURALE COLLECTIVE

Les groupes de travail sont en place.

Suite à l'étude du territoire menée par le « Cabinet Cibles et Stratégies », la Communauté de communes du Val d'Eygues a mis en place des groupes de travail pour l'élaboration du dossier de candidature à l'Opération Rurale Collective (redynamisation du commerce et de l'artisanat en milieu rural) :

Le Comité Technique composé des Chambres Consulaires, de la CCVE et du Cabinet, travaille sur les axes stratégiques et les futures actions.

Le groupe de travail constitué par l'Union des Entreprises du Nyonsais (UEN), les Chambres Consulaires et la CCVE se concentre lui, sur les actions à mettre en place par l'UEN, notamment dans les domaines de la conquête et la fidélisation de la clientèle.

Le dossier de candidature devrait être déposé fin 2010.

ACTION SOCIALE

CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Le renforcement des liens centre de loisirs - école

Depuis le printemps 2009, le centre de loisirs intercommunal du Val d'Eygues développe un projet d'accueil de classes pour des animations d'une journée autour de la nature et de l'environnement. En effet, le cadre naturel du centre de loisirs se prête tout à fait à la thématique, de même que la conception du bâtiment Haute Qualité Environnementale.

Le centre de loisirs du Val d'Eygues est un acteur de l'éducation des enfants et des jeunes dont un des axes du projet éducatif est l'éducation à l'environnement. Il était donc naturel de mettre en œuvre ce nouveau projet qui bénéficie du soutien d'Eco-Emballages.

Les écoles sont accueillies au centre pour vivre une journée d'animation autour de la sensibilisation au respect de la nature et de l'environnement. La matinée est réservée à une animation autour du tri des déchets alors que l'après-midi s'organise en fonction du projet de l'enseignant sur le thème du ruisseau ou de la forêt.

L'idée est de proposer une journée cohérente avec les compétences de la Communauté de communes (la gestion de déchets) et le site du centre de loisirs (en pleine nature).

Les parents aussi sont mis à contribution par la préparation d'un pique-nique avec le moins d'emballages possibles !

Ce projet renforce la position du centre de loisirs comme une structure éducative travaillant en lien et en complémentarité avec l'école et la famille.

Il participe à l'émergence d'une véritable « communauté éducative » (parents - école - accueils de loisirs).



Crédit photo Ccve